

Anarchiste, pacifiste, solidaire

Gabrielle PETIT

- 1860 26 octobre Gabrielle Mathieu naît à Cayrol (Cantal) d'une famille de modestes agriculteurs-meuniers.
- 1868 La loi le permettant, Gabrielle travaille dès l'âge de 8 ans.
- 1872 A 12 ans, Gabrielle prend seule son éducation en main. En quelques mois, elle sait lire, compter et écrire.
- 1875 Gabrielle a son premier procès. « Bergère de 14 ans, prévenue d'avoir jeté des pierres sur la voie publique. Elle est condamnée à une amende de 54,74 francs l'équivalent de 11 à 18 journées ouvrières.
- 1880 Elle part à Paris pour « gagner son pain », comme beaucoup d'auvergnats.
- 1886 Après un premier mariage dont elle ne garde que le patronyme PETIT, Gabrielle, avec un compagnon libertaire, a un fils. Le jour de sa naissance, elle déclare : « Si cet enfant est vivant à 20 ans et moi aussi, il ne sera pas soldat. » Et elle tiendra parole.
- 1897-1913 Elle participe à toutes les luttes sociales et politiques de la III^{ème} République. Virtuose de l'éloquence, elle met son talent au service d'une vision nouvelle de « La femme affranchie » et contribue à la naissance d'un mouvement féministe réformiste, ouvrier et libertaire.
- 1900 Gabrielle participe au Congrès International de la Condition des Droits des Femmes organisé par Marguerite Durand, découvre les ouvrages et journaux féministes dont « La Fronde » créée par Marguerite Durand.
- 1904 Encouragée par Marguerite Durand, et Jean Allemane, ancien communiste qui dirige une imprimerie coopérative, elle fonde le journal La Femme Affranchie entièrement dédiée à la cause des femmes.



La Femme Affranchie : une arme redoutable au service du féminisme

L'ambition de « La Femme Affranchie » est de « créer un mouvement de protestation populaire contre l'infamie des dogmes et l'indignité des lois, faire par tous les moyens l'éducation de la jeunesse ouvrière, établir un terrain d'entente entre l'intellectuelle et la femme du peuple ; montrer que les femmes sont lassées de l'oppression séculaire des hommes ; les aider à s'organiser la défense de leurs droits. »



- 1905 septembre Au Congrès International des Libres penseurs du Trocadéro à Paris Gabrielle rencontre Julia Bertrand, institutrice anarchiste qui l'accompagnera tout au long de son existence mouvementée de militante.
- 1906 Son fils a vingt ans : elle part en Belgique pour lui éviter la conscription et pour « l'installer et lui trouver un métier honnête ».
- 1907 juillet Elle donne des conférences dans les Vosges pour soutenir les grévistes des chaussonniers des usines Anas de Raon-l'Étape.
- 1907 Août Elle est arrêtée et emprisonnée à Nancy où elle est jugée devant la cour d'Assises pour provocation de militaires et incitation à la désobéissance. Condamnée à 6 mois de prison, elle connaît des conditions de détention très éprouvantes.
- 1908 février A peine libérée de prison, elle donne trois conférences dans la région pour montrer que la prison ne l'a pas « matée ». Dans le dénuement le plus total, elle se réfugie à l'asile de l'armée du salut. Julia Bertrand lui offre l'hospitalité.
- 1908 Août Gabrielle est à nouveau incarcérée à Besançon pour son engagement dans la grève des soieries de Chardonnet (future Rhodiacta) Aussitôt libre, elle anime des réunions et des conférences sur l'enseignement laïc à Besançon, Audincourt et Montbéliard.



Besançon : soutien aux ouvrières des soieries

conférences, manifestations et une nouvelle forme d'action: les promenades.

« J'ai employé une nouvelle méthode, pratique et pouvant donner de bons résultats. Les grévistes faisaient leur promenade journalière à travers la ville avec ordre et dignité, et à chaque carrefour, nous nous arrêtions ; là, je faisais appel à la solidarité ouvrière, aux sentiments humanitaires de la population. J'exposais les justes revendications des grévistes, prouvant que leurs patrons pouvaient y faire droit, tout en s'accordant de sérieux bénéfices.

Je démontrais aux petits commerçants que leurs intérêts étaient plus liés à ceux des travailleurs d'usine et autres, parce que plus ils gagnent, plus ils consomment, et que d'autre part, ils n'ont ni le temps ni les moyens d'être clients des grands magasins ; ensuite, que les grands patrons, les actionnaires n'avantagent en aucune sorte le commerce local, puisque les bénéfices prélevés sur les travailleurs restent rarement dans la localité même, sont dépensés soit à l'étranger, soit dans les villes d'eaux, au jeu, à Paris, Nice, etc. »



- 1914-1918 Inscrite au carnet B (fichier de la police) de la Seine et des Vosges, Gabrielle se fait plus discrète durant la première Guerre Mondiale.
- 1927-1928 Filchée aussi en Charente-Maritime, elle déclare avoir donné des conférences, dans 58 départements, en faveur du vote des femmes et du pacifisme sans appartenir à aucun parti politique. Elle se déclare « inorganisée et indépendante ».
- 1927 Invitée à Bizarras par le groupe féministe de Pau, elle exige des lois sévères contre l'intempérance et la brutalité des maris.
- 1928 Elle proteste contre le projet de loi de Paul Boncour qui s'écriant qu'elle préfère se jeter sous une locomotive plutôt que de travailler pour la guerre.
- 1929 Retour remarqué de Gabrielle Petit sur la scène féministe, elle participe activement aux Etats généraux du féminisme.
- 1933-1934 Gabrielle fait partie d'une communauté libertaire « L'intégrale » créée par Victoire Croissac dans le Lot-et-Garonne où elle travaille à la presse anarchiste. Elle continue à donner des conférences dans la région. Des problèmes de cohabitation et surtout d'argent précipitent le retour de Gabrielle à sa solitude.
- 1945 A l'âge de 85 ans, l'infatigable militante pour le droit de vote pour les femmes va aux urnes pour la première fois.
- 1952 Gabrielle Petit meurt à 92 ans, ayant mené une vie d'indomptable militante et de conférencière talentueuse reconnue par ses contemporains.

Un féminisme combattif, ouvert au changement du monde :

- Gabrielle place les femmes « aux origines du monde » en première ligne et en fait les actrices d'un monde meilleur. Elle affirme que les droits humains ne sont pas un privilège masculin.
- Elle mène une existence exemplaire de militante. Elle affirme qu'elle donnera sa vie pour le féminisme et le fait, souvent en butte à la précarité, à la répression policière et judiciaire, elle ne faillit jamais à son engagement.

- Elle insuffle aux femmes l'énergie de résister, de se relever, et de dresser contre l'inégalité qu'elles subissaient dans leur condition de femmes, de mères et de citoyennes
- Par ses conférences où elle excelle, par son art de la persuasion, par la qualité de son éloquence, par ses écrits, elle informe, partage ses connaissances des rouages de la société de XX^{ème} siècle. Ainsi, elle permet aux femmes en lutte pour leurs droits fondamentaux de se rencontrer, de se fédérer afin d'être plus fortes dans leurs combats sur la longue route de l'affranchissement.